

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de
Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'ARCHEVÊCHÉ de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : L. D. A. MARECHAL, V. G., Administrateur.

SOMMAIRE

Dix-huitième dimanche après la Pentecôte. — Le dogme de la pénitence dans les catacombes. — L'église de sainte Dorothee. — Repentir d'un carbo nario sacrilège. — Un comble. — Questions sociales. — Le coucher du soleil avec une mer calme. — Le doigt de Dieu. — Le pèlerinage d'Ars. — Chronique. — Nouvelles religieuses : France, Italie, Angleterre, Indes. — Décès.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	28 SEPTEMBRE	— Ile Perrot.
MARDI	30 “	— St-Jérôme.
JEUDI	2 OCTOBRE	— Vaudreuil.
SAMEDI	4 “	— Varennes.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	28	Septembre	— 18 P. N. D. des 7 D., d. m.
LUNDI	29	“	— S. MICHEL ARCH., d. 2 cl.
MARDI	30	“	— S. Jérôme, E. D., doub.
MERCREDI	1	Octobre	— S. Rémi, E. C., doub.
JEUDI	2	“	— SS. Anges Gard., d. m.
VENDREDI	3	“	— De la Férie.
SAMEDI	4	“	— S. François, C., d. m.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

On annonce les fêtes de St-Michel et du Saint-Rosaire, et les prières du mois d'octobre.

Cathedrale. — Vendredi, 3 octobre, exposition du Très-Saint Sacrement toute la journée ; Le soir à 7 heures, salut et instruction. Tous les soirs du mois d'octobre, à 7 heures, chapelet en présence du Très-Saint Sacrement exposé, et salut.

Eglise St-Joseph, rue Richmond. — Mercredi 1er Octobre, à 7 heures messe de la confrérie de St-Joseph, à l'intention des associés vivants et défunts ; recommandations aux prières. A 3 heures p. m. réunion des dames patronnesses de l'Asile de Bethléem, sermon et salut. A 7½ heures p. m. ouverture du mois du Rosaire.

Ste-Therese. — Dimanche 28. Ordination par Mgr Grandin.

Notre-Dame de Pitié. — Dimanche 23, fête de Notre-Dame des 7 douleurs, grand-messe à 8 heures, à 2 heures p. m. procession de la statue, Vêpres, sermon et salut.

Chez les RR. PP. Franciscains, rue Richmond. — Le 4 Octobre, fête de saint François d'Assise. Les PP. Franciscains célébreront solennellement la fête de leur Fondateur, à la paroisse de St-Joseph.

A 8 heures du matin messe chantée ; à 2¼ heures p. m., Vêpres solennelles. Panégyrique par un Père Dominicain, salut ; à 2 heures p. m., cérémonie du trépas de saint François.

DIMANCHE 28. — Solennité du Titulaire de St-Lin, Notre-Dame de la Merci, Ste-Justine, St-Côme et St-Damien.

A V I S

Comité de rédaction de la SEMAINE RELIGIEUSE :

Messieurs Emard, Bruchési et Archambault.

Pour les abonnements et l'administration s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant, à l'Archevêché.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT, 193, Rue St-Urbain.

DIX-HUITIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Jésus, étant entré dans une barque, vint dans sa ville, S. Math., IX. »

I. Quelle est la ville de Jésus, dont parle l'évangéliste ? Il n'avait pas une pierre où reposer sa tête. La ville de Jésus-Christ, répondent les interprètes, est l'emblème du cœur de l'homme ; car c'est là qu'il fait sa résidence permanente. Il n'est pas descendu du ciel pour se fixer dans les habitations terrestres ; et s'il demeure dans les temples qui lui sont consacrés, il n'est là que transitoirement, comme dans un reposoir où il nous attend. Le monde tout entier est un temple où resplendissent les merveilles de sa toute-puissance ; mais le cœur humain est le lieu sacré où s'accomplit le mystère de son amour. C'est là qu'il veut faire ses délices : « J'ai demandé une seule chose au Seigneur, disait le prophète, et je la chercherai uniquement : c'est d'habiter dans la maison de mon Dieu tous les jours de ma vie. »

II. L'Évangile nous apprend que le royaume de Dieu est au dedans de nous, et c'est au fond de notre âme qu'il faut rentrer, pour demeurer uni au Dieu d'amour. Cependant, comme le Seigneur qui est le Saint des saints, ne saurait habiter avec les idoles, nous ne pouvons le posséder dans la cité de notre âme qu'à la condition de la purifier et de la lui consacrer tout entière ; afin qu'à l'instar de Sion, elle soit une ville forte, une ville sainte, une ville où règnent la paix, la régularité et la concorde. Jésus-Christ est le prince de la paix, et il se donne aux âmes pacifiques. Vous êtes en nous, ô Seigneur, et votre saint nom a été invoqué sur nous, » disait le prophète Jérémie. La voix dit à l'Épouse : « Prépare ton âme ; car voici l'Époux qui vient ! Ouvre tes portes ; voici le Dieu des vertus ! »

Fuyons le péché, qui ferait mourir Jésus dans nos cœurs.

Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.
Paroles de Notre-Seigneur.

LE DOGME DE LA PENITENCE DANS LES CATACOMBES

L'évangile du XVIII dimanche après la Pentecôte nous reporte aux catacombes de Rome. L'écrivain sacré nous y raconte la guérison du paralytique et la déclaration solennelle à laquelle ce miracle a donné lieu de la part de Jésus: « Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés. »

Or cette scène se rencontre fréquemment dans les peintures des catacombes comme sur les sarcophages antiques. Les premiers chrétiens y voyaient l'image de la guérison de l'âme dans le sacrement de pénitence. Le paralytique est toujours représenté plus petit que Notre-Seigneur pour marquer son infériorité. Notre-Seigneur est debout, vêtu d'après le type ordinaire, et il étend sur le paralytique sa main disposée comme pour bénir, geste qui peut ici signifier le commandement.

Martigny, dans son dictionnaire des antiquités chrétiennes, parle d'un fragment de sarcophage où le Rédempteur est accompagné d'un personnage chauve, à figure austère, tenant d'une main des volumes, et levant l'index de l'autre en signe d'allocution, et avec un certain air d'autorité. Et il croit y voir un de ces scribes qui, par une pharisaïque interprétation de la loi, trouvaient mauvais que le paralytique emportât son lit le jour du sabbat.

Personne n'a mieux parlé de ces peintures que Mgr Gerbet ; personne mieux que lui n'a su en faire ressortir l'enseignement doctrinal. Voici ce qu'il en dit dans l'ouvrage qu'il a modestement intitulé. *Esquisse sur Rome chrétienne* et qui est peut-être le plus beau livre qu'on ait écrit sur la Ville Eternelle.

« Le pouvoir de remettre et de retenir les péchés, confié par Jésus-Christ à ses Apôtres, devait aussi avoir une place dans les pieuses peintures des premiers siècles. Mais le moment où le Sauveur leur a conféré ce pouvoir par une simple parole, en soufflant sur eux, ne fournissait pas un sujet de tableau qui rentrât dans le système suivi à cette époque. Les artistes choisissaient des traits saillants : ils reproduisaient des attitudes, des actions que l'œil du spectateur pouvait saisir. On ne voit pas qu'ils aient jamais

essayé de retracer certains détails aussi peu marquants, par exemple, que le mouvement des lèvres dans l'insufflation. Mais un fait de l'Évangile, qui convenait parfaitement à leur manière de peindre, leur offrait un emblème très-significatif de la vérité dont il s'agit en ce moment. Avant de communiquer à ses Apôtres le pouvoir de remettre les péchés, le Christ avait déjà prouvé, dans une autre circonstance, qu'il possédait ce pouvoir, et il l'avait prouvé par un miracle. Il avait dit aux juifs en leur montrant le paralytique : « Lequel est le plus facile de dire : Tes péchés « te sont remis, ou de dire : Lève-toi et marche ? Afin donc que « vous sachiez que le Fils de l'Homme a le pouvoir de remettre « les péchés, je te le dis, ajouta-t-il en s'adressant au paralytique, « lève-toi, prends ton lit, et retourne en ta maison (1). » Non-seulement Jésus-Christ avait présenté ce miracle comme le signe de son pouvoir, mais en outre, cette guérison avait opéré dans le corps du paralytique ce que la rémission des péchés opère dans l'âme. Le péché est une paralysie spirituelle qui empêche l'âme de marcher dans la voie du salut. Enfin, une particularité relatée dans le récit évangélique ajoutait à la justesse de cet emblème. Le paralytique, en retournant dans sa maison, avait emporté avec lui un fardeau : il était chargé de son grabat (2), suivant l'ordre qu'il avait reçu. On pouvait y voir une image du fardeau que les pécheurs repentants avaient à porter, des œuvres de pénitence que l'Église leur prescrivait. La guérison du paralytique se trouvait liée de trois manières au pouvoir de remettre les péchés ; chronologiquement d'abord, puisqu'elle avait eu lieu dans l'occasion même où le pouvoir s'était produit ; logiquement, puisqu'elle a été la preuve de ce pouvoir ; symboliquement, puisqu'elle en offrait une figure très-expressive. Telle est donc la signification la plus naturelle de ces tableaux très-nombreux qui représentent le paralytique guéri par le Christ et emportant son grabat. Il n'y avait aucune vérité religieuse à laquelle ces tableaux soient aussi parfaitement adaptés, comme il n'y a, sous les voûtes des Catacombes, aucun autre tableau qui corresponde

(1) Quid est facilius dicere : Dimittuntur tibi peccata ; an dicere : Surge et ambula ? Ut autem sciatis quia Filius Hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata (ait paralytico) : tibi dico, surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam. (S. Luc., c. v, v. 23 et 24).

(2) Et statim surrexit ille, et sublato grabato, abiit. (S. Marc, II, 12.)

aussi bien à cette vérité. A l'aspect de ces peintures, les chrétiens se rappelaient que le Christ a confié à son Eglise, dans la personne de ses Apôtres, le pouvoir miséricordieux dont elles retraçaient le symbole, et ils bénissaient le Sauveur d'avoir rendu ce bienfait aussi perpétuel que les maux auxquels il devait remédier. »

L'EGLISE DE SAINTE DOROTHEE

Voici encore une jolie église. Dire qu'elle est un bijou de l'île Jésus n'est pas trop dire. Nous passions là, il y a peu de jours, et nous avons voulu la voir.

Le curé, M. l'abbé Brault, nous l'a fait visiter en détail, et comme il en paraissait fier !

Il en avait bien le droit. « J'y ai mis mon cœur, nous dit-il ; c'est mon œuvre, et l'œuvre de mes paroissiens. Quelle générosité et quel zèle ils ont montrés ! »

— Combien de communians comptez-vous ?

— Six cents seulement, et je ne dirai pas qu'ils sont riches. Pourtant, ils ont souscrit volontairement deux mille piastres et ils ont ensuite fait des dons magnifiques pour une somme égale. Et si j'étais encore obligé de faire appel à leur charité ils ne me refuseraient pas. Mais tout est fini, et j'espère que le bon Dieu est content de nous. C'est pour lui, pour sa gloire que nous avons fait tout cela.

M. Meloche qui a décoré l'église, a eu là un beau succès. Les teintes se marient bien ; les couleurs ne fatiguent pas l'œil, il y a de l'élégance et de l'unité dans les dessins. M. Meloche n'en est pas à ses débuts ; il a droit à la confiance et à l'encouragement du clergé.

— Et ce chemin de croix, et ces statues et cet orgue ?

— Dons de mes paroissiens, répondit le curé, Mais ce n'est pas tout. Nous avons fait faire en même temps des travaux considérables au cimetière, nous avons érigé un chemin de croix là aussi, et un beau calvaire : voyez...

Et nous ne pouvions nous empêcher d'admirer à quels résultats on arrive par l'esprit de foi, l'union et la générosité.

En ce moment les cloches sonnaient.

— Trois cloches d'Angleterre, nous dit le curé ; ce sont encore mes paroissiens qui les ont données. Leurs notes réunies font un accompagnement solennel à plusieurs de nos chants sacrés.

Et de sa voix sonore il entonna : *Magnificat anima mea Dominum.*
P. N. B.

REPENTIR D'UN CARBONARO SACRILEGE

Les pages qu'on va lire ci-dessous sont extraites d'une relation qui a pour titre : *La conversion d'un carbonaro français.*

Le héros de cette histoire est un soldat français du 25^e de ligne qui en 1856 faisait partie à Rome du corps expéditionnaire. Il s'appelait Jean Saury et était originaire du département de l'Aude. Il avait un cœur généreux et ouvert. Quoique ne pratiquant pas sa religion, il était loin d'être impie ou hostile à la foi chrétienne.

Arrivé à Rome, il devint sans s'en douter, la victime des sociétés secrètes. Il fut initié dans la secte des carbonari et une fois lié par les serments il dut en subir les conséquences.

Voici la terrible épreuve à laquelle il fut condamné aussitôt après son initiation.

Le point fondamental, essentiel, solennel de toute initiation dans une société secrète est la prestation du serment, l'engagement formel que prend le nouvel adepte de rester fidèle aux statuts généraux, d'obéir ponctuellement aux ordres qu'il recevra de ses chefs hiérarchiques et de ne jamais dévoiler aucun secret. Quand le moment de remplir cette formalité de capitale importance fut arrivé, le président dit à Saury : Voici une hostie consacrée, et voici un stylet ; frappez-la jusqu'à trois fois, en signe d'acquiescement complet à la lettre et à l'esprit du règlement de notre association.

L'épreuve était terrible pour notre jeune homme. Nous l'avons dit : il était léger, mais pas impie, un peu fanfaron, mais sans haine pour les choses saintes. Depuis sa première communion, il s'était déshabitué des pratiques de la religion, mais il avait conservé la foi. Cette foi était au fond de son cœur, empêtrée et

comme ensevelie sous un flot de passions diverses et tumultueuses ; il la sentit se réveiller sous le choc.

Il avait cru entrer dans une société philanthropique de secours mutuels, d'assistance réciproque, et tout à coup il y découvrait un fond de haine systématique contre le Christ et son Eglise.

Il aurait voulu reculer, il n'osa pas, et il commit le triple sacrilège qui lui était demandé. Il frappe donc l'hostie une première fois, et une goutte de sang vermeil sort de la blessure, puis une seconde, puis le miracle se renouvelle ; enfin une troisième et le prodige reparait encore. Une de ces gouttes rejaillit sur la manche de la chemise de l'initié où elle resta indélébile. La stupeur se peint sur le visage de tous les officiers de la Vente qui se regardent muets d'étonnement, et un long frémissement parcourt la salle entière.

On lève la séance.

Resté avec le Président, Saury le prie de lui remettre l'hostie. Il voulait, nous a-t-il dit, la soustraire à d'autres profanations. Il lui est répondu par un refus. Il insiste et il réussit à l'obtenir. Ce qu'il eût dû faire, c'était de la porter immédiatement à un prêtre de paroisse, mais il aurait fallu s'ouvrir à lui, avouer son crime, et c'était plein d'embarras.

Le jeune homme préféra la garder, tout en l'entourant d'un certain respect.

Il acheta un petit coffre à la rue du Corso, et l'y déposa entourée de coton blanc. La garder dans un coin de ses effets militaires lui pesait sur la conscience. Cette hostie miraculeuse était pour lui un cauchemar.

Il fallait à tout prix, s'en débarrasser. Saury s'imagina de l'enfouir dans la muraille de la cave du cercle des Carbonari, masqué par une dalle. En un moment où le garçon de salle s'était absenté, et où par conséquent la cave restait libre, il s'y introduisit muni d'un solide couteau.

Détacher un des pavés, creuser une petite excavation dans le mur, y enfermer le coffret, fut l'affaire de quelque instants.

Qui l'eût connu avant et l'eût observé de près maintenant aurait pu constater un notable changement dans ses allures, dans ses manières, dans tout son tempérament. Il cherchait à être gai, content, animé, il n'y parvenait pas. Une tristesse irrémédiable se faisait jour à travers tous ses efforts pour la cacher. C'est qu'il avait sans cesse, sous les yeux, la scène de son crime. Sans qu'il

le voulût, bien malgré lui, elle se reconstituait vivante au fond de son âme et paralysait tout élan de son cœur, toute saillie de son intelligence, si bien qu'il ne trouvait plus aucune saveur à des joies qui, autrefois, le rendait heureux.

Mais ce ne fut pas son seul malheur. Le sort le désigna plus tard pour commettre un horrible attentat.

En 1859, le carbonarisme travaillait ardemment à Bologne, à Naples et à Rome. Le cardinal Antonelli surveillait assidument ses menées ténébreuses, et souvent les déjouait par sa police. Trop bien surveillés, et ne se sentant plus à l'aise, les carbonari résolurent sa perte. Il fut jugé et condamné à mort dans une séance qui eût lieu le 29 août 1859.

Elle fut tumultueuse, comme bien l'on pense. Après que la sentence eut été rendue, on tira au sort le nom de celui qui devait l'exécuter, et le sort désigna le jeune Saury. Il y avait à se demander ici si le sort, entre les mains des Carbonari, est bien le sort ou toute autre chose de plus intelligent et de moins imprévu, mais passons. Saury en fut absourdi. Il n'y avait pas en lui, heureusement, l'étoffe d'un sicaire. Il balbutia des raisons pour se dispenser d'une pareille corvée : il était militaire, il n'avait pas d'habits civils ; il connaissait peu Rome et ses mœurs, et autres prétextes plus ou moins plausibles.

On eut des réponses à tout, et la menace renfermée dans les règlements, contre quiconque se dérobe à des ordres bien et dûment formulés, lui ferma finalement la bouche. Il devint pensif.

Une inspiration lui vint : au jour fixé, dès la veille, il serait malade. En effet, au moment opportun, il se rendit auprès du médecin-major visitant la caserne, et il alléguait une fatigue de poitrine. « Voilà, dit le docteur, c'est l'instrument qui fatigue ; quelque jours de repos à l'infirmerie et tout ira bien. » Nous ne l'avons pas dit encore : Saury était de la musique de son régiment. Ne voyant rien se produire au jour fixé, les chefs de la carbonaro comprenant qu'il y avait là quelque chose qu'il fallait éclaircir, allèrent à la caserne, et de celle-ci à l'hôpital. Là, ils firent approcher le jeune homme qui, sans quitter ses airs de malade, se donna toute l'assurance possible pour subir l'interrogatoire. C'est à la cour qu'il eut lieu.

— Hé bien ?

— Vous le voyez, je suis malade.

— Hum ! malade !

— Mais oui. Vous pouvez, passant à la caserne, inspecter le livre des rapports du médecin. Vous trouverez mon nom, au jour et à l'heure que je vous indique.

— Malade, c'est une maladie qui vient à propos ?

— C'est un cas de force majeure, je suis faible et souffrant, je le répète.

Convaincus ou non, les deux chefs se retirèrent et il ne fut plus question de l'incident. Les événements se précipitèrent bientôt en Italie, et il est à croire que dans le parti Carbonaro, l'idée de l'assassinat du premier ministre de Pie IX fut abandonnée.

L'expérience que Saury avait faite du carbonarisme aurait dû le lui faire abandonner : il n'en eut pas le courage. Il avait constaté tant de froide et implacable malice dans ses congénaires qu'il craignait leur ressentiment. Il continua donc à les fréquenter ; mais ses rapports avec eux étaient aussi réduits que possible. Une pensée le soulageait dans ses dégoûts, c'est que le départ, qui ne pouvait beaucoup tarder de son régiment le délivrerait.

(A suivre).

UN COMBLE

On annonce, dit la *Semaine religieuse* de Bayeux, que Paris va s'enrichir d'un nouveau lycée. Il s'appellera le *Lycée Voltaire*.

Placer un établissement d'éducation sous le patronage d'un homme dont le nom est synonyme de libertinage et d'impiété, sous le patronage d'un Voltaire dont la devise était : *Ecrasons l'Infâme* ; et l'infâme, pour lui, c'était la religion, l'Eglise, Notre-Seigneur Jésus-Christ ; d'un Voltaire renégat de sa nationalité française ; d'un Voltaire félicitant le roi de Prusse des victoires remportées sur nos armées ; d'un Voltaire qui a reçu de sa digne nièce, Madame Denis, ce compliment : *Vous êtes le dernier des hommes par le cœur !* d'un Voltaire, l'homme des communions sacrilèges de Strasbourg et de Ferney ; d'un Voltaire qui a trainé dans la fange la plus pure de nos gloires : Jeanne d'Arc, pour qui la France est plus que jamais saisie d'une

enthousiaste admiration ; d'un Voltaire qu'un normalien peu clérical déclarait être devenu, pour son châtement, le dieu des imbéciles ; d'un Voltaire dont, au *Siècle* même, on n'ose plus prononcer le nom ; d'un Voltaire dont le prestige est archi-mort ; d'un Voltaire dont la jeunesse se moque ouvertement, cela dépasse toutes les bornes.

QUESTIONS SOCIALES

de la messe

Son Eminence le Cardinal Vicaire, conformément à la volonté du Souverain Pontife, a adressé aux prédicateurs et à un grand nombre de curés de Rome et d'Italie une circulaire leur prescrivant de traiter en chaire les questions sociales, en prenant pour base de leurs sermons les principes exposés par le Pape dans son encyclique spéciale et dans plusieurs discours. Afin de faciliter la tâche des prédicateurs, le Cardinal Vicaire leur aurait envoyé un opuscule où se trouve résumée la doctrine pontificale qui a pour but de démontrer aux patrons comme aux ouvriers que seule l'Eglise est à même de résoudre les questions sociales.

Ces questions préoccupent tous les esprits, en Europe comme en Amérique. Elles s'imposent à tous les gouvernements, à tous les penseurs, à tous ceux qui ont charge d'âmes. Les événements justifient chaque jour davantage le mot de M. Gladstone : *le dix-neuvième siècle est le siècle des ouvriers.*

Aussi, le congrès catholique qui vient d'avoir lieu à Liège, en Belgique, a-t-il voulu discuter d'une manière toute spéciale ces grands et difficiles problèmes.

Ce congrès s'est ouvert le 7 septembre et les journaux d'Europe ne nous ont encore apporté que le compte-rendu des premières séances.

On y a lu une lettre du cardinal Manning à M. l'évêque de Liège.

Cette lettre est comme un programme. Elle nous fait connaître les opinions de l'illustre prince de l'Eglise sur les principales questions discutées aujourd'hui, et malgré sa longueur, nous croyons devoir la publier en entier :

Westminster, London, S. W. 4 septembre 1890.

Monseigneur,

Le congrès de Liège a sagement déterminé la question du travail industriel, en la plaçant parmi les questions sociales. L'économie politique n'est pas seulement une matière de valeurs et d'échanges ou de contrats libres, mais elle a pour objet la vie humaine considérée dans toutes ses nécessités et son bien-être. Il est impossible de discuter combien d'heures par jour doivent travailler un homme ou une femme, tant que l'on ne sera pas fixé sur le nombre d'heures que chaque jour un homme doit consacrer aux exigences de sa vie humaine, et sur le temps nécessaire chaque jour à une femme pour s'acquitter des devoirs de la vie domestique.

Faire passer le travail et le salaire avant les nécessités de la vie humaine et domestique, c'est renverser l'ordre de Dieu et de la nature, et ruiner la société humaine dans son principe originel. L'économie de l'industrie est régie par la suprême loi morale qui détermine, limite et contrôle toutes ses opérations.

En partant de ce contrôle moral je puis dire que, pour les travaux des ouvriers employés dans les mines et pour tous les autres travaux pénibles, une journée de *huit heures* est juste et raisonnable. Pour les travaux moins pénibles, une journée de *dix heures* peut prudemment être acceptée. Il n'est pas raisonnable de fixer une seule et même mesure pour les travaux durs et les moins fatigants.

Il est difficile de comprendre qu'une mère de famille à la tête de son ménage puisse travailler loin de ses enfants. Le contrat précédent et sacré du mariage s'oppose à tout nouveau contrat d'intérêt qui serait une violation du premier. Quant aux autres femmes, huit ou dix heures de travail par jour est tout ce qu'elles peuvent donner sans compromettre l'accomplissement nécessaire des devoirs de la vie humaine, et leur droit de jouir de la vie de famille dans leur foyer.

En ce qui concerne les enfants, on ne doit leur permettre aucun travail avant qu'ils aient achevé convenablement leur éducation. Ce temps varie selon les diverses conditions de la vie sociale dans les différentes nations. Cependant, dans presque tous les pays, la limite d'âge fixée pour le temps de l'école a besoin d'être reculée.

Pour les jeunes filles, tous les travaux nuisibles et dangereux pour leur santé doivent être défendus par la loi.

Il devrait être absolument illégal de faire travailler les femmes et les enfants dans les mines ; ainsi devrait-il en être pour les travaux de nuit.

Le repos du dimanche devrait être assuré par la loi aux ouvriers, et la cessation de tout travail, sauf quelques cas urgents, devrait être obligatoire sous certaines peines.

Si un gouvernement désire se singulariser dans l'univers chrétien en ne reconnaissant pas le jour du Seigneur, il doit au moins, pour la santé et pour raisons physiologiques, accorder un jour de repos par semaine aux classes ouvrières.

Enfin, le pouvoir d'association pour motifs de secours mutuels et de soutien est un droit naturel et légitime, appartenant soit au capitaliste, soit au producteur, soit au patron ou à l'ouvrier. Ces sortes d'associations sont très fécondes et pacifiques lorsque maîtres et ouvriers s'unissent ensemble en confraternités ou corporations. Si, au contraire, ils restent séparés et indépendants les uns des autres, ils devraient pouvoir conférer librement en tête à tête, chaque fois qu'une difficulté s'élève entre eux ; et s'ils ne réussissent pas à s'entendre, ils devraient pouvoir soumettre leurs différends à un conseil d'arbitres librement choisis par les deux parties.

Si enfin cet arbitrage ne réussissait pas à amener la paix, la société en général pourrait pour sa propre protection intervenir spontanément, ou du moins recourir à l'autorité législative.

Ma dernière parole, Monseigneur, semble peut-être violente et hardie. Je ne crois pas qu'il soit jamais possible d'établir d'une manière efficace et durable des rapports pacifiques entre patrons et ouvriers, tant qu'on n'aura pas reconnu, fixé et établi publiquement une mesure juste et convenable réglant les profits et les salaires, mesure d'après laquelle seraient régis tous les contrats libres entre le capital et le travail.

De plus, comme les valeurs sont soumises, dans le commerce, à des variations nécessaires, il faudrait que tous les contrats libres fussent soumis à une révision périodique, chaque *trois* ou *cinq* ans, afin qu'on pût garder l'accord réciproque sur le contrat. Cette condition doit être insérée dans le contrat même.

Je suis honteux de prendre le temps du congrès pour des considérations aussi longues et connues de tout le monde. Je deman-

derai seulement, si je me suis trompé, à être éclairé par la sagesse de l'assemblée.

Je suis, Monseigneur, votre dévoué serviteur.

† HENRI E.

Card., Archevêque de Westminster.

COUCHER DU SOLEIL AVEC UNE MER CALME

Le soleil trône au sein des rougeurs vespérales ;
Les rayons à leur Roi font d'éclatants faisceaux,
Le ciel rend la mer d'or et d'azur, et les eaux
Garderont sa pâleur aux heures sidérales.

Dans une netteté de lignes sculpturales,
L'horizon laisse voir les tours et les vaisseaux...
Nul bruit sous la hauteur des célestes arceaux,
Ni flots battus, ni chants de volupté, ni râles...

Tout est sérénité, comme tout est splendeur,
Et la barque de pêche avance avec lenteur —
Voile pendante — au seul mouvement de la rame.

Ainsi pour nous se lève une heureuse saison,
Où, tous les vents d'orage étant tombés, notre âme
Se met dans l'humble foi par la calme raison.

JEAN CASIER, poète belge.

(*Harmonies chrétiennes*).

LE DOIGT DE DIEU

La *Croix*, journal de Paris, publiait dernièrement la correspondance suivante, datée du 1er septembre 1890.

* Dans la commune de Pasly, près Soissons (Aisne), Blanchard,

manouvrier, âgé de 28 à 30 ans, n'ayant aucune foi, blasphémait toujours contre Dieu, principalement lorsqu'il passait devant un calvaire. Quand il était au cabaret (il avait la passion de boire), sans cesse sa conversation était sur les croix.

Dimanche, 31 août, étant au cabaret avec plusieurs de ses amis, la conversation vient encore à tomber sur le calvaire qui est près de la maison du cabaret, où ils étaient tous réunis ; il leur dit : Je vais vous montrer à faire du gymnase avec la croix.

Ses amis, mieux pensants, veulent le retenir ; il va vers le calvaire, monte, prend les deux bras de la croix pour faire le simulacre du gymnase : au même moment le calvaire se brise, il tombe sous les débris pour ne plus se relever ; la mort a été instantanée. »

L'*Univers* qui reproduit cette lettre ajoute que l'exactitude du fait a été soigneusement contrôlée.

LE PELERINAGE D'ARS

A Ars, on voit se renouveler chaque jour les scènes charmantes de l'Évangile. Aux années de la vie publique de Notre-Seigneur, une foule nombreuse se pressait sur ses pas, avide de contempler ses traits et de l'entendre. Que voulaient ces âmes aux besoins si divers ? Une lumière qui leur montrât « le chemin de la vie éternelle ; » un miracle de guérison ; avec grâce de réhabilitation et de force ; une parole sortie du cœur... Or, Jésus se survit dans les saints.

Ces réflexions nous sont inspirées par le spectacle qui se déroule à Ars depuis quelques semaines. Les pèlerinages ne tarissent pas.

Est-ce la curiosité qui les attire ? Est-ce l'éclat d'une solennité religieuse qui les amène ? Non.

L'église d'Ars garde sa physionomie ordinaire de simplicité et de recueillement, et rien n'est changé à l'allure calme de la pensée. Mais il y a là, sous les dalles de la vieille église, le corps d'un saint, et il s'en exhale une vertu divine. Le vénérable ser-

viteur de Dieu continue d'y prêcher au monde la pureté, la piété, la mortification, l'éternité. Et sa voix est entendue, et l'on éprouve, au milieu d'un peuple sensuel et incrédule, le besoin de retremper sa vertu et sa foi au contact de celui qui fut un ange et un apôtre.

La chambre du Vénérable, son église, ses instruments de pénitence redisent à tous les visiteurs son éminente sainteté. Et l'on s'en va plus fort pour les luttes de la vie, plus résolu à se sanctifier.

O Jésus, faites donc germer les saints sur notre pauvre terre ! Car « là où ils passent, disait notre Vénérable, Dieu passe avec eux. »
(*Semaine religieuse de Belley*).

{ Archevêché de Montréal,
21 septembre 1890.

Monsieur l'abbé Pierre Poissant, curé de St-Calixte, décédé hier à l'Hôtel-Dieu de cette ville, était membre de la société d'une messe.

J. M. EMARD, Ptre,
Chancelier.

CHRONIQUE

Son Em. le cardinal Gibbons a envoyé six religieuses carmélites à Boston où elles vont fonder un couvent de leur ordre, sur l'invitation de Mgr Williams, archevêque de ce diocèse.

* * *

Le Très Rév. Père Sorin, supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix, dont l'état de santé inspirait ces jours derniers de vives inquiétudes, a pris un mieux sensible, et on espère le voir bientôt tout-à-fait rétabli.

* * *

M. Pierre Poissant, curé de St-Calixte, décédé à l'Hôtel-Dieu samedi dernier, a été inhumé mardi, à St-Philippe, sa paroisse natale. Le service a été chanté par M. P. Derome, neveu du défunt, assisté de MM. C. Martin et J. Blais ; au nombre des prêtres présents se trouvaient MM. Morin, J. Primeau, J. A. Vaillant, J. Donnelly.

M. Poissant est né le 8 janvier 1845, et a été ordonné prêtre le 22 décembre 1871.

* * *

Dimanche, le 14 du courant, avait lieu à l'église Sainte-Marie de

Winnipeg, la bénédiction de deux cloches destinées l'une à la mission de la Rivière aux Epinettes et l'autre à celle de la Rivière Poule d'Eau. Ces deux réserves de sauvages sont entièrement catholiques et ont dans la personne du Rév. Père J. A. Dupont un missionnaire plein de zèle et de dévouement.

* * *

Les cérémonies du Sacre de Monseigneur Denis O'Connor, évêque élu de London, auront lieu dans la Cathédrale St-Pierre, à London, dimanche le 19 octobre prochain.

* * *

Très touchante cérémonie lundi dernier dans la chapelle de l'Institution des sourdes-muettes. Cinq novices sourdes-muettes ont prononcé leurs vœux : Sr Catherine Beston, dite Sr Marie de Bon-secours ; Sr Rosalie Geoffroy, dite Sr François-Xavier ; Sr Alexina Boivin, dite Sr François-de-Sales ; Sr Emélie Montpellier, dite Sr Marie Ignace ; Sr Marie Eugénie Lemire, dite Sr Marie Victor.

La cérémonie a été présidée par M. Maréchal, administrateur, qui a dit la messe et fait le sermon. Les questions posées aux religieuses au moment de la profession étaient traduites en signes par M. l'abbé Trépanier, le dévoué chapelain de l'Institution. Il y avait au chœur plusieurs membres du clergé : Messieurs Reid, Chs Larocque, Martin, Faubert, C. Thérien, Martin, de l'archevêché, A. Dugas, Houle et Bertrand. Tous les spectateurs ont été profondément impressionnés. Ces religieuses sourdes-muettes ont les mêmes règlements que ceux de l'Institut de la Providence. Elle forment dans l'Institut comme une catégorie spéciale. La supérieure générale de la Providence est aussi leur supérieure, mais elles portent le nom de Petites-Sœurs de Notre-Dame des Sept Douleurs. Nous parlerons de cette œuvre naissante dans un prochain numéro.

* * *

Le Conseil de l'Instruction Publique s'est réuni cette semaine à Québec, Monsieur Maréchal, administrateur du diocèse, représentait Monseigneur l'Archevêque.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre que M. F. X. Leclerc, aumônier de l'Asile St-Jean de Dieu, et qui a été absent près d'une année, est sur le point de revenir au pays. Monsieur Leclerc a fait un splendide voyage dans l'Ouest des Etats-Unis.

* * *

La fête de charité, organisée par la Société St-Vincent de Paul, conférences St-Pierre et Ste-Marie a eu lieu à Notre-Dame dimanche dernier. M. J. B. Proulx a prêché : l'église était remplie de fidèles, et la quête pour les pauvres a été très fructueuse.

* * *

Le Frère Dominique, supérieur de l'Asile St-Benoit Joseph, à la Longue-Pointe, s'est embarqué mercredi, sur le vapeur Sarnia, pour retourner en Belgique. Depuis quelque temps la santé du bon religieux laissait à désirer, et on a cru que l'air de la Belgique, son pays natal, lui serait favorable.

Il sera remplacé à la Longue-Pointe par le Frère Candide, ci-devant professeur à l'Institut des Sourds-Muets à Bruxelles.

NOUVELLES RELIGIEUSES

France. — Mgr Hautin, le nouvel évêque d'Evreux, a été sacré le 8 septembre, dans l'église Sainte-Croix d'Orléans, au milieu d'une assistance considérable.

Le prélat consécrateur était Mgr Coullié, évêque d'Orléans, assisté de NN. SS. Lamarche, évêque de Quimper, et Renouard, évêque de Limoges. La cérémonie était rehaussée par la présence de NN. SS. les évêques de Bayeux, de Blois, de Chartres, de Clermont, et de Versailles.

Italie. — Le village de Carpineto, qui s'honore d'avoir vu naître Léon XIII, vient d'inaugurer solennellement les deux fontaines par lesquelles lui est amenée l'eau potable, aussi excellente qu'abondante, dont l'a pourvu la munificence du Souverain Pontife. Ce nouveau bienfait n'est d'ailleurs que la suite de beaucoup d'autres, car c'est à Léon XIII que Carpineto doit déjà la nouvelle église de Saint-Léon, la restauration depuis les fondements des deux églises de Saint-Joachim et de Saint-Jacques, le vaste local pour les écoles de jeunes filles, sous la direction des religieuses françaises du Très Saint-Sacrement, l'asile-hôpital pour les vieillards pauvres et infirmes assistés par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, comme aussi un observatoire météorologique. Et maintenant, mettant le comble à sa munificence, il a pourvu Carpineto d'eau potable, qui, amenée des monts voisins par un aqueduc des mieux construits, vient se déverser dans deux fontaines monumentales, œuvre de l'habile artiste M. Michel Tripisciano et placées l'une au fond de la place principale de Carpineto, l'autre devant le palais de la famille Pecci.

L'inauguration de ces deux fontaines a eu lieu en grande pompe, le 28 août dernier, jour de la fête de saint Augustin, que Carpineto vénère comme son patron.

Angleterre. — Un événement unique vient de se produire à Cantorbéry.

Le premier pèlerinage organisé depuis de longues années en cette ville avait été fixé au jour de la fête de la Translation de saint Thomas-Becket : un grand nombre de catholiques s'y sont rendus de tous les points de l'Angleterre. Dans les jours qui ont précédé la Réforme, les reliques de saint Thomas étaient un but de pèlerinage, non seulement pour l'Angleterre, mais aussi pour toute l'Europe. La châsse qui les contenait fut pillée et violée par Henri VIII ; les pèlerins ont pu visiter, dans la cathédrale, la chapelle où elle était placée, et la chapelle encore plus ancienne où eut lieu le meurtre du célèbre prélat. Un service a eu lieu pour les pèlerins dans la nouvelle église Saint-Thomas. Il faut ajouter qu'un grand nombre de protestants de Londres se sont rendus au pèlerinage avec les catholiques.

— Une conversion qui fait quelque bruit en Angleterre est celle de M. Kegan Paul, le chef de la célèbre maison de librairie

« Kegan Paul, Trubner et Cie, » à Londres. Il a fait son abjuration à la veille de la mort du cardinal Newman. C'est comme catholique, que M. Kegan Paul a assisté aux obsèques de l'éminent prince de l'Église à Birmingham.

— *La conversion de ce pays.* — Nous empruntons aux comptes rendus du Congrès eucharistique le résumé suivant du discours de Mgr Vaughan, évêque de Salford :

« Ce pays marche à grands pas vers une conversion générale. L'œuvre de conversion s'est développée parmi le clergé protestant, les grandes familles et les principales professions.

« Des centaines de ministres protestants viennent à nous. Il n'y a plus une grande famille dans laquelle ne se trouvent un ou plusieurs catholiques.

« Depuis cinquante ans, 550 ministres protestants, des milliers d'hommes de toutes professions ; dont 250 avocats, 100 amiraux, généraux et officiers d'état-major, des hommes et des femmes de toute classe, des savants de tout genre ont fait les plus grands sacrifices, sont venus à nous et ont abandonné les plus belles positions pour rentrer dans l'Église catholique.

« L'État lui-même nous rend justice en nous acceptant pour remplir les diverses positions du pays dont nous étions systématiquement exclus auparavant.

« Tous ces résultats ont été obtenus, grâce à la prière et à la dévotion à la sainte Eucharistie.

Une association de 550 prêtres a été établie ; 2300 messes sont dites chaque année pour la conversion de l'Angleterre. Les Pères Passionnistes sont chargés spécialement de cette œuvre.

« Notre pauvreté ne peut lutter pour le moment victorieusement contre les ressources ou le prosélytisme protestant et anticatholique, mais nous marchons cependant avec confiance, convaincus que dans un siècle l'Angleterre sera catholique. »

Indes. — *Les conversions* se multiplient dans l'Inde, écrit le *Catholic Times* ; les Jésuites ont des succès qui rappellent les beaux jours des apôtres et les travaux merveilleux des saints. Un seul Père a donné le baptême à quinze cents personnes, en un seul jour ; non loin de là, neuf mille chrétiens, récemment convertis, s'approchaient du Banquet eucharistique. Dans un seul district, depuis deux ans d'apostolat, le nombre des convertis s'élève au chiffre de trente mille. D'autre part, le P. Grosjean, S. J., annonce que vingt prêtres belges ont, en deux ans, converti cinquante mille idolâtres.

AUX PRIERES.

Sr Marie Corinne Douin, de S. Joseph des Auges, Cong. N. D.

Sr Marie de S. Vincent Lecours, Sr converse, Bon Pasteur.

Dame M. Eulalie Richard, ép. de feu Is Fréchette, Hochelaga.

Dlle Delphine Lafontaine, Lachenaie.

Jos. Christin, Arth Lecavalier, Amable Brousseau, Montréal.

IMPRIMERIE

ANTOINE ROBERT

193, Rue St-Urbain, - Montreal.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9,30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. **Vin de Table** de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

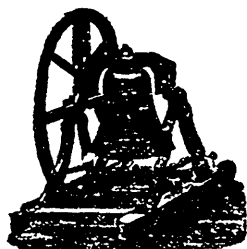
ETABLIS EN 1826. WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

ARTICLES EN DEMANDE

GLACIERES en bois franc, air froid et sec, à bon marché. SORBETIERE, toute dimension et prix. TONDEUSES pour l'herbe, \$5.50 à 7 50. TOILE en fil métallique depuis 20c la verge. BALAIS à tapis (nouveaux) \$2.25 à 4.00.

AU NOUVEAU MAGASIN DE

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite : Cercueils doubles en marbre.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasaberie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le trente-neuvième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 15 Octobre 1890, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$50,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1	Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000.00
1	do	1,000.00	1,000.00
4	do	500.00	2,000.00
10	do	300.00	3,000.00
30	Ameublements.....	200.00	6,000.05
60	do	100.00	6,050.00
200	Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000	Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000	Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

A. A. AUDET, Secrétaire.

Bureau : No 19. RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

C. S. GAGNIER

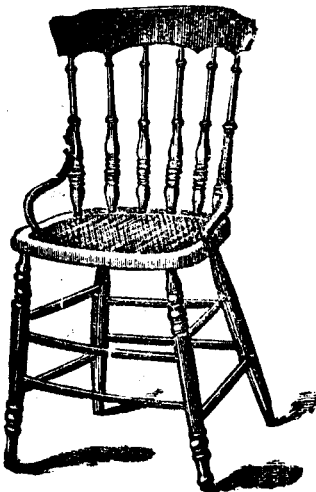
Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24

MONTREAL.



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

**Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.**

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MANS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD

LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825,
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.

Telephone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumement.

A. HURTEAU & FRERE,

MARCHANDS de BOIS de SCIAGE

92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

Coin des rues Sanguinet et Dorchester.

CLOS }

TELEPHONE No. 106.

Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.

TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,

Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO

MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.